

Annexe 2. Les espèces invasives

par Olivier S.G. Pauwels et Jean Pierre Vandeweghe

La proximité de Libreville expose les parcs nationaux d'Akanda et de Pongara, plus que toute autre aire protégée du Gabon, à être colonisés par des espèces exotiques*. Heureusement, la plupart de ces espèces "étrangères" ne se rencontrent que dans les milieux profondément anthropisés le long des routes et autour des villes et des villages. Même celles qui ailleurs posent parfois de sérieux problèmes, comme l'arbuste aux fleurs multicolores *Lantana camara* (Figure 600, ci-dessous), la pervenche de Madagascar *Lochnera rosea* ou l'astéracée *Tithonia diversifolia* semblent peu arrogantes dans la région de Libreville. Le climat très humide et l'exubérance de la végétation autochtone ne leur laissent peut-être pas l'occasion de proliférer.

Quelques espèces parviennent néanmoins à s'installer et à gagner du terrain. À côté de la petite verbénacée aux fleurs bleues, *Stachytarpheta cayennensis*, originaire d'Amérique du Sud, que l'on rencontre maintenant partout en lisière de forêt et le long des routes (Page 145), il y a maintenant aussi l'astéracée *Chromolaena odorata* (ou *Eupatorium odoratum*). Parmi ces plantes-là, certaines semblent, jusqu'à preuve

du contraire, plutôt "inoffensives"; d'autres au contraire risquent un jour de dominer le paysage. Petit à petit, la végétation littorale est ainsi envahie par le cocotier *Cocos nucifera* et le badamier *Terminalia catappa*. Le premier est un palmier probablement originaire du Pacifique; le second une combrétacée venue de l'Inde. Tous deux envahissent les rivages tropicaux du monde entier. Non seulement toutes les côtes tropicales du monde, du Costa Rica à São Tomé et des îles Hawaï aux Comores et à Zanzibar, finissent ainsi par se ressembler, mais elles finissent aussi par supplanter la végétation naturelle. Dans le parc national de Pongara se joint à cela une troisième espèce: le filao *Casuarina equisetifolia*, un arbre de la famille des casuarinacées, probablement originaire lui aussi du Pacifique. De loin, il ressemble à un conifère; de près, ses feuilles évoquent les prêles* et ses fruits de petites pommes de pin (Figure 601, page 254). Il a été introduit en beaucoup d'endroits parce qu'il pousse bien sur des sols dégradés ou très pauvres, comme les sables littoraux. C'est ainsi qu'il a été planté tout au long de la plage qui s'étend de la pointe Denis à la pointe Pongara. À partir de là, il colonise malheureusement les dunes très ouvertes qui s'étendent de la pointe Pongara à la pointe Ouingombé. Aujourd'hui, il n'y a encore qu'un petit arbre tous les kilomètres. Partout apparaissent cependant déjà des jeunes et — dans 20 ans peut-être — la dune ouverte aura entièrement disparu. Les tortues marines, si elles existeront encore, s'en accommoderont peut-être, mais les pluviers et les oedicnèmes auront définitivement



disparu tout comme aura aussi disparu le paysage qui a vu s'installer les premiers Bantous néolithiques et qu'a connu le roi Denis.

La progression de ces espèces exotiques ne semble actuellement pas préoccupante, mais ce problème doit être surveillé de près. Comme en médecine, il vaut beaucoup mieux prévenir que guérir. Ça coûte moins cher et ça ne laisse pas de traces. En beaucoup d'endroits de notre planète, l'invasissement par des pestes est en effet une cause majeure de perte de biodiversité. En Afrique du Sud par exemple, le *Fynbos*, le paysage de fourrés arbustifs qui couvre la région du Cap et qui représente un des milieux les plus riches au monde — il possède à peu près autant d'espèces végétales que le Gabon —, est ainsi gravement menacé par une kyrielle de plantes étrangères, à tel point que de très coûteux programmes d'éradication de ces pestes ont dû être mis sur pied.

Les situations les plus dramatiques se rencontrent toutefois sur les îles océaniques des régions tropicales, dont beaucoup ont vu leur végétation originelle complètement disparaître pour être remplacée par une végétation pan-tropicale* banale. Or à long terme les parcs nationaux risquent de devenir eux aussi des "îles" de végétation naturelle au milieu d'un océan de végétation anthropique. Peut-être vaut-il donc mieux dépenser quelques efforts aujourd'hui, alors qu'il est encore temps, et faire disparaître les badamiers, cocotiers et filaos des parcs nationaux.

Mais le problème de l'invasissement par des espèces exotiques ne se pose pas seulement au niveau de la flore. Il existe aussi sur le plan de la faune. L'histoire des rats, introduits sur certaines îles et qui ont balayé la faune originelle, constitue un cas extrême. Au Gabon, nous n'en sommes pas là, mais les problèmes existent quand même. Certaines régions du pays sont ainsi envahies par une fourmi sud-américaine *Wassmannia auropunctata* qui cause d'importants dégâts à l'entomofaune et même à certains mammifères.

Dans la région de Libreville, les reptiles nous donnent un autre exemple de ce qui pourrait un jour devenir inquiétant. Parmi les quelque 120 espèces de serpents, lézards, tortues et crocodiles dont la présence est actuellement confirmée dans le pays, au moins la moitié probablement habite la région de Libreville, y inclus les parcs nationaux d'Akanda et de Pongara. Pourtant, seule une poignée d'espèces, de mœurs particulièrement anthropophiles, sont facilement visibles. Certaines sont même omniprésentes, comme l'agame commun et l'hémidactyle des maisons. L'agame commun *Agama agama*, de la famille des agamidés, est en effet observable de jour dans tous les jardins, abords de routes, murs d'enceinte

ANNEXE 2

et autres installations humaines. On l'observe aussi sur les plages, courant sur les troncs de palmiers et les grumes abandonnées au-dessus de la ligne de marée haute (Page 107). Les mâles sont territoriaux, brillamment colorés en période de reproduction où leur livrée contraste alors fortement avec celle des femelles qui est très semblable à celle des juvéniles. Ils se provoquent à coups de rapides hochements de tête répétés qui précèdent souvent une course-poursuite. Cette espèce se nourrit aussi bien d'insectes que de fruits mûrs, et n'hésite pas à grimper aux papayers pour s'y disputer les fruits avec les oiseaux. Les individus habitant les terrasses de restaurants acceptent souvent les petits morceaux de viande cuite ou de mie de pain qu'on leur jette. L'agame commun est très largement répandu en Afrique subsaharienne, et est représenté par diverses sous-espèces. De très nombreux habitants de la capitale du Gabon prétendent que l'agame commun n'est arrivé dans le pays qu'il y a une bonne vingtaine d'années, et qu'il y serait parvenu comme passager clandestin sur des bateaux provenant d'Afrique de l'Ouest.

Il existe cependant à l'intérieur des terres, notamment dans le massif Du Chaillu et sur les plateaux Batéké, une autre espèce d'agame, *Agama sylvana*, dont l'indigénat est par contre incontestable. Ces dernières années ont vu la distribution d'*Agama agama* au Gabon s'étendre fortement, à la faveur de l'ouverture de nouvelles voies terrestres, du défrichage des bords de routes, ou du transport accidentel d'oeufs qui avaient été pondus dans de la terre et du sable déplacés par des camions. *Agama agama* se multiplie de plus en toute quiétude car les Gabonais ne craignent ni ne consomment cette espèce; sa propagation devrait pourtant être étudiée en regard avec sa possible compétition avec l'espèce indigène.

Juste après l'agame commun, c'est l'hémidactyle des maisons, *Hemidactylus mabouia*, de la famille des gekkonidés, qui est le reptile le plus souvent rencontré. Dans les zones urbaines, on peut aisément le voir de nuit chasser les insectes autour des lampes à néons, dans les maisons privées tout comme dans les bars bruyants. Dans son milieu naturel, par exemple à Akanda et Pongara, il habite souvent les troncs de palmiers ou leurs souches mortes. L'espèce est présente partout dans le pays en zone anthropisée, villages et plantations. Elle évite la forêt où elle est remplacée au Gabon par d'autres espèces d'*Hemidactylus* strictement sylvoicoles, comme *H. muriceus*, qui elles-mêmes évitent les milieux anthropisés. L'indigénat de *H. mabouia* au Gabon est très possible, car l'espèce est connue depuis longtemps de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, mais elle est aussi établie dans les Amériques, des Etats-Unis à la Bolivie. Au Gabon, sa distribution suit les établissements humains et les plantations. Elle s'étend ainsi année après année dans l'intérieur des terres. Sa présence dans les habitations est souvent mal vue par les Gabonais, qui croient que cette espèce transmet diverses maladies, dont la galle.

Une espèce de serpent exotique s'est établie dans Libreville, *Ramphotyphlops braminus*, appartenant à la famille des typhlopidés. Ce serpent, minuscule et non venimeux, a été décrit d'Inde au tout début du XIX^e siècle. Il est aujourd'hui recensé de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, et est aussi

localement présent en Amérique. Cet énorme succès de colonisation tient au fait que ce serpent est parthénogénique*, une caractéristique qui n'est encore connue chez aucune autre espèce de serpent. Il suffit donc de l'arrivée d'une seule femelle pour qu'une population puisse s'installer, pour autant que les conditions climatiques soient favorables et la nourriture (principalement fourmis et termites) disponible, d'où sa présence notamment sur de nombreuses îles isolées. Aucun mâle n'est connu. Cette espèce est communément appelée le "serpent des pots de fleurs", car c'est en effet souvent à la faveur de déplacements de plantes d'ornement ou de cultures en pots qu'elle se propage. *R. braminus* est capable de vivre dans les jardins en ville tout autant qu'en forêt primaire, du niveau de la mer à des altitudes relativement élevées, plus hautes en tous cas que les plus hauts sommets du Gabon. L'espèce semble être établie au Gabon depuis au moins une vingtaine d'années, mais n'a pas encore été trouvée hors de Libreville et de Port-Gentil où elle est commune dans les jardins de plusieurs quartiers. Seules quatre autres espèces de typhlopidés sont présentement connues du Gabon, dont l'une n'a été découverte qu'en 2001. Il doit certainement y en avoir d'autres non encore décrites, et on peut imaginer que *R. braminus* entrera en compétition avec elles avant même qu'on ne les ait découvertes.

Les trois reptiles mentionnés ci-dessus, bien implantés, sont ceux dont la distribution au Gabon est le plus dépendante des activités humaines. Le risque d'invasion par des espèces exotiques est d'autre part limité au Gabon par le fait qu'il n'existe actuellement pas de commerce d'importation de reptiles de compagnie à grande échelle. Cependant, il a été fait mention d'une petite population captive de trachémydes à tempes rouges *Trachemys scripta elegans* qui se reproduit depuis une vingtaine d'années dans le bassin d'ornement d'un hôtel de Libreville. Cette tortue aquatique d'origine américaine s'est déjà installée dans beaucoup de localités d'Asie du Sud-est où elle a causé d'importants dégâts écologiques, entre autres par la compétition avec des espèces de tortues aquatiques indigènes. Beaucoup de cas d'introduction sont ainsi susceptibles de provoquer de graves déséquilibres, et chacun doit être étudié de très près.

